

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Suresnes, le 18 mars 2019

### DomusVi Aide à domicile annonce son entrée en franchise afin de répondre au plus près aux besoins des seniors partout en France

- DomusVi Aide à domicile, acteur majeur des services à domicile, accélère son développement en créant son réseau de franchise.
- La franchise DomusVi Aide à domicile propose un modèle original qui répond aux attentes du franchisé, des clients, des aidants et des intervenants.

#### La franchise DomusVi Aide à domicile : un partenariat équilibré dans un contexte porteur

Fort d'une expérience de 35 ans, le groupe DomusVi, troisième opérateur privé français au service des seniors autonomes ou dépendants, est aussi le premier à avoir développé le concept d'aide et soins à domicile avec succès, au travers d'un **réseau constitué de 57 agences**. Spécialiste du maintien à domicile des personnes âgées, l'entité DomusVi Aide à domicile a acquis un **savoir-faire éprouvé** qu'elle souhaite aujourd'hui transmettre à ses franchisés afin de compléter et **développer sa couverture nationale et de répondre au plus près aux besoins des seniors sur l'ensemble du territoire**.

L'enseigne propose ainsi à ses futurs franchisés de s'appuyer sur un **réseau solide et spécialisé** composé de fortes synergies entre ses différentes activités (EHPAD, Résidences Seniors, Services à Domicile), avec un investissement raisonnable grâce au « Contrat de Franchise Equilibré DomusVi Domicile » qui prévoit un apport initial abordable de 20 000 euros et **une relation gagnant-gagnant** entre les clients, les intervenants à domicile, les franchisés et le franchiseur **sur un marché porteur** : dans le contexte d'allongement de la durée de la vie et du vieillissement de la population, le maintien à domicile est **le secteur des services qui offre le plus fort potentiel de croissance**.

Point de différenciation fort par rapport aux autres enseignes de services à la personne aux seniors : DomusVi Aide à domicile propose un **modèle de franchise en mode mandataire**, ce qui constitue une formule particulièrement intéressante pour les clients, les franchisés et les intervenants. En confiant à DomusVi Aide à domicile la gestion d'une grande partie des tâches administratives, les franchisés peuvent se concentrer sur le management, le recrutement, l'animation et le développement de leur activité. Pour les intervenants, ce modèle leur permet de choisir leurs clients, lieux d'intervention, plannings, etc. Quant au client, c'est un **gage de stabilité** qui lui permet de créer une relation de confiance avec son auxiliaire de vie à son domicile.

---

#### Service de Presse

Tél. : + 33 (0)1 57 32 53 00

[press@domusvi.com](mailto:press@domusvi.com)

---

### Concilier envie d'entreprendre et métier à dimension humaine

« *Vivez la vie que vous avez choisie* », la promesse de la franchise DomusVi Aide à domicile, offre un projet de vie clés en mains aux futurs franchisés. C'est l'opportunité donnée à des personnes qui souhaitent se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle de pouvoir se réaliser pleinement en tant qu'entrepreneur en redonnant du sens à leur vie professionnelle, **avec un métier utile, à dimension humaine et de proximité**. C'est aussi la promesse faite à leurs futurs clients, les personnes âgées ou fragiles, de les accompagner pour vivre le plus sereinement possible la vie à domicile qu'ils ont choisie.

Les franchisés DomusVi Aide à domicile pourront venir de milieux professionnels très variés. La **formation initiale de 3 semaines** apportée par DomusVi Aide à domicile est là pour leur permettre de découvrir ce secteur et d'y réussir. « *Du premier rendez-vous au premier client, puis tout au long de leur parcours, DomusVi Aide à domicile sera aux côtés de ses futurs franchisés* » indique **Charles Dauman, Directeur général de DomusVi Aide à domicile France**.

**Samantha Feigenblum**, récemment nommée **Directrice de la Franchise et des Acquisitions de DomusVi Aide à domicile** a pour mission de sélectionner les candidats, définir les territoires de présence, animer le réseau et accompagner les franchisés. Elle déclare à cette occasion : « *Nous proposons à nos futurs franchisés une aventure entrepreneuriale dans un secteur utile et porteur de sens en phase avec les valeurs fondamentales de la marque DomusVi : confiance, empathie, expertise et enthousiasme* ».

---

#### Service de Presse

Tél. : + 33 (0)1 57 32 53 00

press@domusvi.com

---



#### DomusVi en bref

*DomusVi, créé en 1983, est l'un des leaders de l'accueil et des services aux seniors autonomes ou dépendants en Europe. Avec plus de 300 résidences médicalisées, 15 résidences seniors, 18 hôpitaux psychiatriques et centres pour handicapés, 57 agences d'aide à domicile, DomusVi propose une offre complète de services à ses 55 000 clients, en Europe (en France, en Espagne, au Portugal) et en Amérique Latine (au Chili, en Colombie, en Uruguay). DomusVi emploie plus de 30 000 collaborateurs dans le monde. En toute confiance.*

En savoir plus sur : [www.domusvi.com](http://www.domusvi.com) et suivez nous sur

